

2 novembre : hommage aux morts pour la France

Traditionnellement, le Souvenir français, en l'occurrence le Comité de Montpellier, présidé par monsieur Claude Carlier, organise avec la Ville de Montpellier les cérémonies dans les "Carrés militaires" des cimetières protestant et Saint-Lazare, ce dernier en comptant quatre.



Cette cérémonie est peu connue de notre communauté militaire alors qu'elle n'a qu'un but : "honorer les militaires morts pour la France". Il n'y avait cette année aucune autorité militaire.

« La loi du 25 octobre 1919, précisait que tous les ans, le 1^{er} ou le 2 novembre, une cérémonie sera consacrée dans chaque commune à la mémoire et à la glorification des héros morts pour la patrie. C'est dans ce cadre que nous sommes présents aujourd'hui, en ce 103^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, mais aussi en hommage aux morts pour la France lors des conflits ultérieurs.

En accord avec la mairie de Montpellier, nous avons réservé l'hommage aux soldats morts pour la France aux cimetières protestant et Saint-Lazare. Au cimetière Saint-Lazare il y aura un dépôt de gerbes dans chaque carré militaire ainsi qu'au mausolée indochinois. Un carré militaire sera choisi chaque année pour la minute de silence et l'hymne national, cette année c'est le carré franco-belge. Nous pensons ainsi répondre aux souhaits de tous les participants.

Au cimetière Saint-Lazare, se trouvent trois carrés militaires, deux concernant 14-18 et 39-45, Indochine et Algérie, qui regroupent 920 soldats morts pour la France ainsi qu'un mausolée en hommage aux travailleurs indochinois morts au service de la France lors des deux conflits mondiaux. Le Souvenir Français, comme chaque année, a fleuri leurs tombes, fidèle à sa devise : À nous le souvenir... À eux l'immortalité.

Se mobiliser pour la mémoire, c'est se mobiliser pour la France.

Sauvegarder et honorer les tombes des morts pour la France, c'est permettre à chaque Français, et en particulier aux jeunes générations, de s'inscrire pleinement dans l'histoire de notre Nation. Je me réjouis de la présence d'élèves¹ à cette cérémonie. Merci à eux et à leur professeur.



Être Français, c'est partager une histoire commune, participer au renforcement de la cohésion de la Nation, respecter les valeurs citoyennes, diffuser ces valeurs.

Dans ces tâches importantes, le comité du Souvenir Français de Montpellier, apprécie la compréhension et le soutien de la municipalité de notre ville, de la direction et des personnels des cimetières. Je tiens à les remercier et vous remercier tous, Mesdames et Messieurs, pour l'aide que vous voulez bien nous apporter pour nous permettre de continuer à remplir nos missions en mémoire de celles et ceux qui sont tombés pour notre pays pour que vive la République et que vive la France. Claude Carlier. »

Il y avait hélas peu de monde et l'ANOCR parmi ce petit monde était honorablement présente. Le maire de Montpellier, Michaël Delafosse était représenté par une de ses adjointes, madame Fatma Nakib et elle a prononcé son allocution avec émotion. Vous la trouverez en document joint ainsi que les photos.

(1) Corinne Cendres, avec sa classe de 3^e du collège de La Providence.

Claude Gradit , représentant Jacques Bonningues empêché.